

Complément recommandé de dotation médicale réglementaire en cas de pandémie

La pandémie de la Covid-19 a montré l'intérêt de compléter la dotation réglementaire en matériel médical de protection et en oxygène pour **les navires embarquant une dotation en médicaments et matériel médical réglementaire A et sur les navires à passager.**

Ce matériel n'est pas obligatoire. Il est à charge de la compagnie maritime.

Le centre de consultations médicales maritimes et le service de santé des gens de mer sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

1. Matériel complémentaire

Ce complément se compose d'un kit destiné au patient, d'un kit destiné au responsable des soins à bord et de matériel complémentaire. Les quantités sont établies pour permettre la prise en charge d'un patient pendant une semaine.

Liste et quantité de matériel médical complémentaire :

	Désignation	Quantité	Remarques
KIT PATIEN T	Masque chirurgical avec élastique	100	
	Pyjama à usage unique	10	Recommandé
	Drap à usage unique	10	Recommandé
	Urinal femme (Bassin)	1	
	Urinal homme (Pistolet)	1	
KIT SOIGN ANT	Blouse jetable non stérile à manches longues	50	
	Lunettes de protection	30	
	Gants non stériles (taille 7,5 – 8,5)	100	50 paires de chaque taille
	Masque de type FFP2	10	
AUTRE S	Sac d'emballage DASRI*	50	
	Carton d'emballage DASRI*	10	type Septibox®
	Eau de javel à 0,5% (Bouteillon de 250 ml)	20	diluer 1 bouteille à 9,6% + 4,750 L d'eau froide
	Housse mortuaire	1	

2. Quantités d'oxygène médical

Les quantités d'oxygène médical présentes à bord doivent être renforcées pour pouvoir traiter d'une manière optimale un patient présentant une forme grave d'insuffisance respiratoire et ne pouvant être évacué rapidement. Ces patients doivent être oxygénés à haut débit. Les quantités présentes dans la dotation ne permettent pas d'oxygéner un malade à haut débit plus de quelques heures. En conséquence, il est aussi recommandé de compléter l'équipement médical réglementaire du navire :

- en doublant les quantités d'oxygène médical prévues à la division 217 ;
- par une augmentation du nombre de masques à oxygène à haute concentration (adulte) avec tubulure afin d'avoir 10 unités à bord ;
- par 10 lunettes à oxygène avec leur tubulure pour une oxygénation à bas débit (hors dotation).

Un concentrateur d'oxygène peut être une alternative. Il permet de délivrer de l'oxygène à un débit de 5 à 9 l/min à un patient. Les lunettes à oxygène sont nécessaire pour délivrer ce débit d'oxygène.